

# L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



# ACTES OFFICIELS

# RAPPORTS D'EXPERTS

# SANTÉ ANIMALE

## ACTIVITÉS ET PROGRAMMES



OIE

### L'OIE dresse un premier bilan de son action au temps du COVID-19

#### MOTS-CLÉS

#communication, #COVID-19, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #préparation à l'urgence.



*Entretien avec Monique Éloit, Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).*

**Propos recueillis par Tianna Brand, Conseillère - Prospective, Direction générale adjointe "Normes internationales et Science", OIE.**

« Dire que 2020 a été une année difficile est à la fois un cliché et un euphémisme. À de nombreuses reprises au cours de ma carrière j'ai eu à gérer des crises sanitaires dues à des maladies animales ou à des zoonoses, ainsi que des problèmes de sécurité sanitaire des aliments. Par conséquent, le COVID-19 n'aurait pas dû me déstabiliser ; mais ce fut pourtant le cas. »

« Il y avait bien eu des signes avant-coureurs de l'imminence d'une pandémie, étayés par des données indéniables. De nombreuses hypothèses, tantôt scientifiques et sérieuses, tantôt complotistes, nous expliquaient quand, comment, quoi, d'où et pourquoi elle arrivait sur nous telle une locomotive lancée à pleine vitesse. En dépit de toutes les informations et de toutes les hypothèses qui nous étaient présentées, nous avons, en tant qu'organisation - en tant que collectif d'individus -, été pris au dépourvu. Cet état d'impréparation nous interroge davantage sur notre responsabilité par rapport à notre réponse initiale, qui était d'autant moins appropriée que

notre organisation donne beaucoup de conseils et d'avis en matière de préparation, de gestion des situations d'urgences, et plus particulièrement en matière de gestion des risques et de la communication relative au risque.

« Nous pourrions nous attarder sur ce que nous aurions pu ou dû mieux faire, mais cela serait vain. Nous voulons nous concentrer sur les progrès à accomplir pour l'avenir, en commençant par une réévaluation de nos points forts et de nos points faibles. C'est dans cette optique qu'il a été proposé de dresser un bilan provisoire de la gestion de crise de l'OIE dans le contexte du COVID-19. Faire ainsi le point sur ce qui a bien fonctionné, ce qui doit être amélioré – que ce soit de manière urgente, à court terme, ou progressivement, sur le moyen et le long terme – et ce que nous devons également envisager pour prendre en compte différentes hypothèses d'avenir, est une source de motivation et de ralliement pour l'OIE, ainsi qu'une preuve, pour ses Membres, partenaires et sympathisants, de la maturité de l'Organisation.

## Méthodologie de l'étude

« En juin 2020, un descriptif du bilan provisoire à dresser et de son champ d'application a été établi en vue de la réalisation de cette étude par une équipe interne, avec pour objectifs d'améliorer notre préparation et notre résilience face à des événements pouvant avoir un impact sur la continuité des activités de l'Organisation, et de tirer le meilleur parti des enseignements de l'année.

« De juin à septembre 2020, cette équipe s'est penchée sur quatre principaux domaines d'action de l'OIE dans le contexte de crise du COVID-19 – aspects techniques ; gestion des événements/réunions ; communication institutionnelle ; ressources humaines et logistique. Pour ce faire, elle a interrogé les Délégués de plusieurs Membres de l'OIE, les Présidents des Commissions spécialisées, des experts de groupes *ad hoc*, les agents de l'OIE à travers le monde, et les principaux partenaires de l'OIE. L'étude a ainsi ciblé plus de 90 personnes appartenant à ces catégories, et plus de 60 % d'entre elles ont répondu, soit par courrier électronique aux questions transmises par l'équipe, soit lors de discussions en face-à-face virtuels.

« Afin de garantir la cohérence de l'enquête et de l'analyse des réponses, [les interviews étaient calées sur une grille de questions préétablie](#). Pour chaque domaine d'action principal pris en compte par les enquêteurs, les questions ont été personnalisées en fonction du rôle des participants, au sein ou à l'extérieur de l'Organisation.

## Résultats de l'étude : des aspects positifs et des aspects négatifs (« des roses et des épines »)

« [La compilation et l'analyse des opinions exprimées ont permis de formuler des recommandations](#) à mettre en œuvre à court, moyen ou long terme. Si certains problèmes étaient prévisibles (concernant, par exemple, la manière dont les instructions relatives aux mesures sanitaires et à la notification des maladies sont interprétées et mises en œuvre), d'autres (par exemple la chronologie des décisions managériales internes en matière d'hygiène et de sécurité) sont ressentis comme un coup d'arrêt par rapport à l'esprit de l'Organisation, qui, par ailleurs, est collégial. Si l'on passe en revue les aspects positifs exposés dans le rapport, il apparaît que notre capacité d'adaptation a été mise en évidence et que la pandémie ne nous a pas découragés d'être présents et réactifs à l'égard des Membres, des experts, des agents et des partenaires de l'OIE.

## Réponses de la Direction

« Ce premier bilan de notre action a permis de formuler, en tout, une trentaine de recommandations ; en outre, des réponses apportées par la Direction en lien avec les activités et initiatives en cours et avec le 7<sup>e</sup> Plan stratégique de l'OIE seront mises en œuvre progressivement.

« Notre réponse au COVID-19 a permis de tirer des enseignements incontestables ; l'OIE devra en effet :

- mettre elle-même en pratique les conseils qu'elle prodigue en matière de gestion et de communication relatives aux situations de crise et au risque,
- rester vigilante par rapport à ce que réserve l'avenir,
- anticiper les évolutions dans sa manière de travailler (par exemple, où et comment le personnel va travailler, comment l'OIE va coopérer avec ses partenaires),
- poursuivre sa transformation numérique (tout en étant attentive à la fracture numérique).

« Même si certaines recommandations s'appliquent déjà, ces premiers enseignements de l'année 2020 seront pris en compte lorsque le 7<sup>e</sup> Plan stratégique deviendra opérationnel et lors de la rédaction des instructions pour sa mise en œuvre.

« Il convient de garder à l'esprit que nous désignons cette étude par le terme de "bilan provisoire" car nous ne sommes qu'au début de notre démarche. En effet, nous avons la ferme intention d'effectuer un suivi des recommandations, de rendre compte des progrès accomplis et de solliciter encore des retours d'expérience dans les mois à venir.

**« Je souhaite remercier tous ceux qui ont pris part à cette étude, pour leur implication et pour leurs réponses, ainsi que l'équipe qui s'est investie dans la réalisation de cette étude. »**

■ Février 2021

**[Portail de l'OIE sur le COVID-19](#)**

## ACTIVITÉS ET PROGRAMMES



OIE

### Le Cadre de l'OIE en faveur de la santé de la faune sauvage

Protéger la santé de la faune sauvage pour atteindre l'objectif « Une seule santé »

#### MOTS-CLÉS

#Cadre de l'OIE en faveur de la santé de la faune sauvage, #COVID-19, #faune sauvage, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #santé animale, #Services vétérinaires, #Une seule santé.



© Malini Pittet ([www.malinipittet.com](http://www.malinipittet.com))

*La faune sauvage contribue à des services écosystémiques essentiels <sup>(1)</sup>, peut constituer une importante source de protéines et de revenus, et participe des moyens de subsistance de nombre de collectivités vulnérables. Les activités humaines et leur interférence avec les habitats naturels conduisent à l'émergence de maladies. En conséquence, faire en sorte que la santé de la faune sauvage soit surveillée et gérée avec le même soin que la santé des animaux domestiques est essentiel à une gestion conforme au concept « Une seule santé » par les Services vétérinaires.*

La pandémie de COVID-19 révèle l'importance de mieux comprendre l'origine des maladies infectieuses émergentes ainsi que leurs modes de transmission, qui s'avèrent complexes, entre la faune sauvage, les animaux domestiques et les humains. Elle met également en lumière la nécessité d'accentuer l'effort multisectoriel à l'échelle mondiale afin de mieux aborder le suivi sanitaire de la faune sauvage à l'interface entre humains, animaux et écosystèmes. Au sein de nos sociétés mobiles et interconnectées, dans lesquelles les interactions entre humains, faune sauvage et animaux domestiques sont en hausse, les zoonoses ont de lourdes conséquences sur la santé humaine et la santé animale et peuvent entraîner d'importantes répercussions économiques et sociétales. Elles peuvent en outre perturber les écosystèmes dans leur ensemble et conduire à la perte d'intégrité écologique et

de biodiversité.



© Pierre Becquart/IRD

Les Services vétérinaires ont pour responsabilité d'assurer la santé et le bien-être animal et se trouvent bien souvent en première ligne pour la gestion des zoonoses. Ils jouent un rôle central en matière de réduction du risque d'émergence et de propagation de maladies à l'interface entre humains, animaux et écosystèmes ; pourtant nombre d'entre eux manquent de moyens et de ressources ainsi que de cadres de réglementation et de collaboration multisectorielle adaptés pour soutenir les efforts visant à empêcher que les incidents sanitaires apparus dans la faune sauvage ne franchissent ce que l'on a coutume d'appeler la barrière des espèces. Une récente enquête soumise aux Membres de l'OIE révèle que, sur 150 Membres ayant participé à l'enquête, 143 pensent que les Services vétérinaires devraient être impliqués dans la surveillance sanitaire de la faune sauvage, et 149 considèrent qu'ils devraient être impliqués dans le suivi sanitaire des animaux sauvages au long de la chaîne d'approvisionnement/ de la chaîne de valeur du commerce d'animaux sauvages. Ces résultats montrent que les Services vétérinaires sont soucieux de jouer un rôle actif dans la gestion sanitaire de la faune sauvage et qu'ils sont favorables à l'initiative de l'OIE visant à promouvoir la santé de la faune sauvage dans le monde.

Le [Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage](#), qui s'inscrit dans le droit fil du mandat de l'OIE et des objectifs de ses 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Plans stratégiques (le 7<sup>e</sup> étant en projet), fixe une série d'objectifs en lien avec la faune sauvage vers lesquels l'OIE va tendre en intégrant la santé de la faune sauvage à l'ensemble de ses domaines d'activité. Ces objectifs en lien avec la faune sauvage sont conçus pour que les Membres de l'OIE reçoivent du soutien pour :

- I. améliorer leur aptitude à réduire, anticiper et gérer le risque d'émergence et de transmission d'agents pathogènes à l'interface entre humains, animaux et écosystèmes
- II. améliorer la détection précoce, la notification rapide et la gestion des maladies de la faune sauvage.

La conception du Cadre s'est appuyée sur une série itérative de contributions de la part du Groupe de travail de

l'OIE sur la faune sauvage, des Membres de l'OIE (au moyen d'une enquête), du personnel de l'OIE à travers le monde, mais aussi de partenaires extérieurs.

L'OIE, avec ses Membres, doit être prête à relever le défi : afin de préserver la santé des écosystèmes il faudra veiller à ce que la santé animale soit pleinement prise en compte dans sa globalité.

## CADRE DE L'OIE EN FAVEUR DE LA SANTÉ DE LA FAUNE SAUVAGE

### MANDAT DE L'OIE

L'Organisation mondiale de la santé animale vise à améliorer la santé animale dans le monde

### OBJECTIF GÉNÉRAL DU CADRE EN FAVEUR DE LA SANTÉ DE LA FAUNE SAUVAGE

Protéger la santé de la faune sauvage dans le monde pour atteindre l'objectif "une seule santé"

#### OBJECTIF 1

Les Membres de l'OIE améliorent leurs capacités à gérer le risque d'émergence d'agents pathogènes dans la faune sauvage et de transmission à l'interface homme-animal-écosystème, tout en prenant en compte la protection de la faune sauvage

#### OBJECTIF 2

Les Membres de l'OIE améliorent les systèmes de surveillance, la détection précoce, la déclaration et la gestion des maladies de la faune sauvage

#### PRODUCTION 1

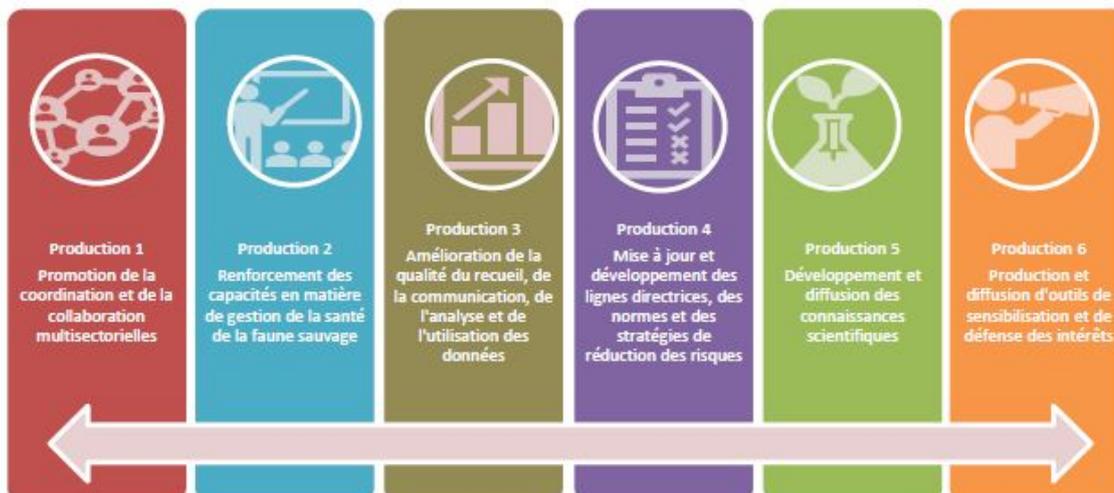
Renforcement de la collaboration multisectorielle dans le cadre d'une approche "Une seule santé", et des capacités des systèmes de gestion, de suivi et de surveillance de la santé de la faune sauvage

#### PRODUCTION 2

Promotion d'un environnement politique, stratégique et scientifique, permettant aux Services vétérinaires de mettre en œuvre un suivi et une gestion efficaces de la santé de la faune sauvage

#### PRODUCTION 3

Accroissement de la sensibilisation et de la connaissance des voies de risque et des bonnes pratiques en matière de gestion de la santé des animaux sauvages et de gestion selon une approche "Une seule santé"



[Retour](#)

---

(1) Les services écosystémiques sont les contributions directes et indirectes des écosystèmes au bien-être humain. Ils favorisent, directement ou indirectement, notre survie et notre qualité de vie. Les services écosystémiques peuvent être classés selon quatre types principaux : services d’approvisionnement, services de régulation, services d’habitat/soutien et services culturels. [[The Economics of Ecosystems and Biodiversity \(TEEB\)](#)]

---

Contact : [Sophie Muset, Coordinatrice Programme](#), Service de la préparation et de la résilience, OIE

## ACTIVITÉS ET PROGRAMMES



### Lancement du programme GBADs : « Le poids des maladies animales dans le monde »

#### MOTS-CLÉS

#Fondation Bill & Melinda Gates, #Global Burden of Animal Diseases (GBADs), #impact socio-économique, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Royaume-Uni, #santé animale, #statistique.



*Que savons-nous de l'impact des maladies animales sur les petites et les grandes exploitations d'élevage ? Les nouvelles technologies émergentes peuvent-elles guider la prise de décision en matière de santé animale au bénéfice des personnes vulnérables et des Services vétérinaires qui les soutiennent ?*

C'est en cherchant à répondre à ces questions que nous saurons plus clairement où les investissements en santé animale devront se porter pour améliorer la nutrition humaine et faire face aux zoonoses, aux menaces de pandémie et aux maladies transmises par les aliments. Une résolution adoptée en 2016 par les Membres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) demandait à celle-ci de « développer et éprouver une méthodologie afin de déterminer la charge mondiale des maladies animales et de s'attaquer ainsi aux lacunes identifiées dans les informations économiques sur l'impact national et mondial des maladies animales » [1, 2]. C'est pourquoi l'OIE soutient le développement du programme GBADs<sup>(1)</sup>, qui est un consortium d'organisations et d'universités co-dirigé par l'OIE et l'Université de Liverpool (Royaume-Uni), et qui associe les politiques publiques, la stratégie du privé et la sphère universitaire.

**| La phase pilote du GBADs a débuté**

La phase pilote du GBADs (2020-2022) a officiellement débuté fin août 2020, avec le soutien financier de la [Fondation Bill & Melinda Gates](#) et du [Bureau des affaires étrangères \(Foreign, Commonwealth and Development Office\) du Royaume-Uni](#). Un complément de financement sera recherché afin de développer ce programme et d'en étendre la portée.

La production animale s'effectue dans un certain contexte socio-économique, aussi la satisfaction des besoins en matière de santé animale doit-elle être replacée dans ce contexte, en prenant en compte les ressources consommées et les ressources produites au niveau de l'exploitation, de la filière d'élevage et du pays. Le GBADs générera des informations sur les pertes de production nettes de l'exploitation dues aux problèmes de santé animale et aux maladies. Il produira également des données sur les dépenses en produits et services de santé animale occasionnées par la présence ou le risque de maladies. Il évaluera aussi toutes les conséquences économiques et sanitaires pour la société.

Ce programme couvrira les principales espèces animales et les maladies et problématiques sanitaires qui leur sont associées. Il glanera ses données dans des systèmes tels que [OIE-WAHIS](#), le [Processus PVS de l'OIE](#) et [FAOSTAT](#), la recherche universitaire et les bases de données du privé, ainsi que dans d'autres programmes de collecte et d'analyse de données financés par la Fondation Bill & Melinda Gates, tels que le projet [SEBI](#) ou [GALVmed](#). Les informations seront générées et mises à disposition sur un portail internet où les utilisateurs pourront étudier l'impact des maladies et autres problématiques sanitaires, par espèce, mode d'élevage, type d'éleveur et de consommateur, sexe, situation géographique et période. La société pourra suivre l'évolution de l'impact des problématiques de santé et de bien-être animal, car l'outil GBADs fournira des indicateurs concernant le succès des interventions en santé animale. Ces indicateurs seront utiles aux pays pour mener des actions efficaces de contrôle des maladies et, par voie de conséquence, permettront de contribuer à atteindre de nombreux objectifs de développement durable.

(1) GBADs : *Global Burden of Animal Diseases* (Le poids des maladies animales dans le monde).

Pour plus d'informations rendez-vous sur [le site internet du programme GBADs](#) (en anglais)

## RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2016). - [Résolution n° 35. L'économie de la santé animale : coûts directs et indirects des foyers de maladies animales](#). In Rapport final de la 84<sup>e</sup> Session générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Document 84 SG/RF.
2. Rushton J. & Gilbert W. (2016). - L'économie de la santé animale : coûts directs et indirects des foyers de maladies animales. Thème technique, 84<sup>e</sup> Session générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Document 84 SG/9. <http://dx.doi.org/10.20506/TT.2551>.
3. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (1999). - [Économie et contrôle des maladies animales](#). B.D. Perry, ed. *Sci. Tech. Off. Int. Epiz.*, **18** (2).
4. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2017). - [Économie de la santé animale](#). J. Rushton, ed. *Sci. Tech. Off. Int. Epiz.*, **36** (1).
5. Rushton J., Bruce M., Bellet C., Torgerson P., Shaw A., Marsh T., Pigott D., Stone M., Pinto J., Mesenhowski S. & Wood P. (2018). - Initiation of Global Burden of Animal Diseases Programme (GBADs). *Lancet*, **392** (10147), 538-540. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(18\)31472-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)31472-7).
6. Rushton J., Bernardo T., Bruce M., Bellet C., Torgerson P., Shaw A.P.M., Herrero M., Marsh T., Pendell D., Pigott D., Stone M., Pinto J., Mesenhowski S., Leyland T., Peyre M., Watkins K., Kapur V., Havelaar A., Grace D., Huntington B., Wood P. *et al.* (2019). - Global Burden of Animal Diseases - building a community of practice for animal health economics. *Bull. OIE News*, December 2019. <http://dx.doi.org/10.20506/bull.2019.NF.3035>.
7. Rushton J., Huntington B., Gilbert W., Herrero M., Torgerson P.R., Shaw A.P.M., Bruce M., Marsh T.L., Pendell D.L., Bernardo T.M., Stacey D., Grace D., Watkins K., Bondad-Reantaso M., Devleeschauwer B., Pigott D.M., Stone M. & Mesenhowski S. (2021). - Roll-out of the Global Burden of Animal Diseases programme. *Lancet*, sous presse. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(21\)00189-6](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(21)00189-6).

## ACTIVITÉS ET PROGRAMMES



OIE

### Évaluation externe du Processus PVS

Vers une efficacité accrue

#### MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Processus PVS de l'OIE, #Services vétérinaires.



Photo : [Thomas Evans/Unsplash](#)

*Une évaluation indépendante de grande ampleur du Processus d'évaluation de la Performance des Services vétérinaires (PVS), réalisée par des tiers, a été mise en place par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) avec la contribution d'une société extérieure. L'élaboration du Processus PVS a débuté en 2007 ; il est devenu depuis lors le programme phare de l'OIE en faveur de **l'amélioration constante des capacités des Services vétérinaires nationaux et de leur mise en conformité avec les normes de l'OIE.***

L'OIE a passé contrat avec une société indépendante d'audit afin d'entreprendre l'évaluation du programme après un premier état des lieux de ses succès et de ses failles réalisé en 2017 à l'occasion d'un forum de réflexion sur le Processus PVS. Cette évaluation aidera l'OIE à développer, dans toute la mesure du possible, les nombreuses potentialités du Processus PVS, à se pencher sur les déficiences identifiées et à répondre aux besoins, en constante évolution, de ses Membres. Des Services vétérinaires solides et capables d'adaptation sont essentiels pour améliorer la santé animale et la santé publique dans le monde et leur évaluation contribuera à garantir que le Processus PVS continue de répondre aux besoins des Services vétérinaires et leur permet d'améliorer leurs performances.

L'évaluation a débuté en juin 2020, avec pour objectif de répondre principalement aux questions suivantes :

- ***Dans quelle mesure le Processus PVS est-il adapté aux besoins des Membres de l'OIE et quel est son degré d'efficacité en termes de conception et de mise en application ?***
- ***Quel est l'impact à court, à moyen et à long terme du Processus PVS ?***
- ***Jusqu'à quel point la récente série de missions « PVS Evolution » est-elle pertinente pour améliorer le programme, et y aurait-il d'autres moyens de l'améliorer ?***

Après un examen de documents de référence, 40 partenaires majeurs du programme - Membres issus de l'ensemble des régions de l'OIE et de différents niveaux de richesse, membres du personnel du Siège de l'OIE et collaborateurs régionaux, partenaires techniques et partenaires ressources et experts PVS - se sont vu offrir la possibilité d'exprimer leur point de vue lors d'entretiens semi-structurés.

Le processus d'évaluation saisira l'éventail complet des points de vue des partenaires sur le Processus PVS, ses succès et ses insuffisances, et inclura des recommandations pour faire en sorte que ce programme demeure pertinent et exploité à son plein potentiel.

Enfin, les résultats de cette évaluation participeront de l'élaboration d'un **cadre de suivi et d'évaluation** du Processus PVS - moyen de suivre les progrès de façon systématique, d'étudier les lacunes et de parvenir à une efficacité accrue.

## ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

### ▶ ACTIONS CONJOINTES

### Forum « Tous unis contre la rage »

#### Un partenariat vers le succès

#### MOTS-CLÉS

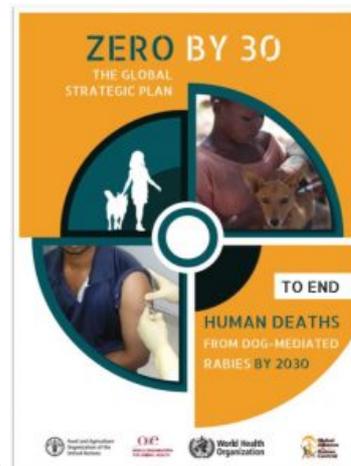
#éradication de la rage, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Plan stratégique mondial pour mettre fin aux décès humains causés par la rage transmise par les chiens, #rage, #stratégie, #Tous unis contre la rage.



© Erika Parfenova/Getty Images

*La rage demeure un problème sanitaire majeur en termes de santé humaine et de santé animale. Pourtant elle est tout à fait évitable !*

En 2015, en réponse à un appel à l'action à l'échelle mondiale pour l'élimination de la rage, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ainsi que l'Alliance mondiale pour le contrôle de la rage (GARC), se sont unies pour mettre en place la **Collaboration « Tous unis contre la rage »**. Peu après, ces organisations ont



élaboré une stratégie mondiale globale afin d'éliminer la rage – **« Zéro d'ici 30 » : le Plan stratégique mondial pour mettre fin aux décès humains dus à la rage transmise par les chiens d'ici à 2030.** Ce Plan stratégique mondial accorde aux pays une place centrale, avec un soutien international et un engagement mondial renouvelés.

Marquant la progression de la phase 1 à la phase 2 de ce Plan stratégique mondial, le **Forum « Tous unis contre la rage »** s'est mis en place en septembre 2020 ; il est destiné à développer la Collaboration « Tous unis contre la rage » et à créer un réseau élargi d'acteurs étatiques et non étatiques qui partagent une même vision de l'élimination de la rage et entendent travailler ensemble pour y parvenir. Ce Forum offrira un mécanisme de mise en œuvre des objectifs du Plan stratégique mondial et permettra aux participants de bénéficier du partage des connaissances, de l'expérience, des idées et des informations.

La Tripartite (FAO, OIE et OMS) assurera la direction du projet et apportera son soutien au Forum, pour la création d'un environnement propice à l'élimination de la rage et permettant aux participants et aux pays de se centrer sur les actions qui contribuent efficacement au Plan stratégique mondial. Des groupes de travail constitués de membres du Forum seront créés en vue d'identifier et de faire progresser les domaines d'action prioritaires ; ils communiqueront leurs résultats à l'ensemble des membres du Forum par l'intermédiaire du comité de pilotage, tandis que la Tripartite fournira l'orientation stratégique. Tous ces efforts combinés, ainsi que la volonté politique et l'engagement des membres du Forum, associés aux ressources qu'ils mettent à disposition, aideront à faire de l'élimination de la rage une réalité d'ici à 2030.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le [site du Forum « Tous unis contre la rage »](#) (en anglais)

## ACTIVITÉS ET PROGRAMMES



OIE

### 3<sup>e</sup> Forum mondial de l'OIE sur le bien-être animal 2021

Le bien-être animal et les Objectifs de développement durable des Nations Unies

#### MOTS-CLÉS

#bien-être animal, #conférence, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE).



À l'occasion de la 85<sup>e</sup> Session générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), les Membres de l'OIE ont adopté à l'unanimité la Stratégie mondiale de l'OIE en faveur du bien-être animal [1, 2]. Parmi les actions centrales s'inscrivant dans le cadre de cette stratégie figurait la mise en place d'un forum de partenaires, sous le nom de Forum mondial de l'OIE sur le bien-être animal.

Le Forum mondial de l'OIE sur le bien-être animal entend offrir un mécanisme réunissant au niveau mondial la communauté de la recherche sur le bien-être animal, les mouvements mondiaux en faveur du bien-être animal et le secteur de l'alimentation d'origine animale afin qu'ils travaillent conjointement avec l'OIE et ses Membres.

#### | L'OIE programme une troisième édition du forum

L'OIE a déjà organisé deux sessions de ce forum. La première, en 2018, s'est penchée sur les principaux défis associés à la mise en œuvre des normes de l'OIE relatives au bien-être animal. La seconde, en 2019, a débattu des responsabilités des partenaires en matière de bien-être animal au cours du transport.

L'OIE programme une troisième édition du forum, en collaboration avec le [Centre suédois pour le bien-être animal](#)

(SCAW), Centre collaborateur de l'OIE pour le bien-être animal pour la région Europe. Cette troisième édition se tiendra en mode virtuel et exclusivement sur invitation, durant trois jours, à savoir les 26 et 28 avril et le 4 mai 2021. Le thème en sera « Le bien-être animal et les Objectifs de développement durable des Nations Unies ».

En 2015, 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'ensemble des États des Nations Unies afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils constituent un appel à l'action à l'intention de tous les pays afin d'œuvrer à un avenir meilleur et plus durable. Il est prévu que ces Objectifs soient atteints d'ici à 2030. Ces ODD couvrent un large champ ; cependant, le rôle des animaux que nous avons domestiqués et des animaux sauvages, notamment des poissons, reste peu pris en compte et leur bien-être n'est absolument



pas évoqué.

Les efforts de mise en œuvre de la Stratégie mondiale de l'OIE en faveur du bien-être animal contribueront également à la réalisation des ODD des Nations Unies, et le Forum offrira une excellente occasion de débattre d'un modèle de développement durable selon lequel le bien-être animal contribuerait à améliorer les conditions de vie des ménages à l'échelle mondiale.

La troisième édition du Forum s'appuiera sur l'expérience acquise lors d'un atelier qui s'est tenu en juin 2018. Intitulé « Bien-être animal et Objectifs de développement durable », cet atelier avait été organisé par l'Université suédoise des Sciences agricoles, dans le cadre de la série d'ateliers de la *Global Challenges University Alliance* (GCUA). Les débats et conclusions de cet atelier ont fait l'objet d'une publication [3].

## [Rapports des deux premières éditions du Forum mondial de l'OIE sur le bien-être animal](#) (en anglais)

### RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2017). - [Stratégie mondiale de l'OIE en faveur du bien-être animal](#).
2. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2017). - [Résolution n° 31. Bien-être animal](#). In Rapport final de la 85<sup>e</sup> Session générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Document 85 SG/RF.
3. Keeling L., Tunón H., Olmos Antillón G., Berg C., Jones M., Stuardo L., Swanson J., Wallenbeck A., Winckler C. & Blokhuis H. (2019). - Animal welfare and the United Nations Sustainable Development Goals. *Front. Vet. Sci.*, **6**, 336. <https://doi.org/10.3389/fvets.2019.00336>.

## ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

### MEMBRES DE L'OIE

## Réunions des Ministres de l'agriculture et de l'eau du G20

### MOTS-CLÉS

#G20, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Tripartite (FAO/OIE/OMS).



*L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a eu l'honneur d'assister, en tant qu'observateur, aux réunions des Ministres de l'agriculture et de l'eau du G20 qui se sont tenues au cours de l'année 2020.*

L'apport de l'OIE à ces réunions a contribué à accroître l'engagement de ces hauts responsables en faveur de l'amélioration de la sécurité alimentaire ainsi que de la résilience et de la pérennisation des systèmes d'approvisionnement alimentaire. De fait, la pandémie de COVID-19 a mis en lumière combien il est essentiel que les systèmes d'approvisionnement alimentaire soient fiables et résilients.

**L'OIE se fait l'écho de l'appel des Ministres en faveur de l'application du concept « Une seule santé »**

L'OIE se fait l'écho de l'appel des Ministres en faveur de l'application du concept « **Une seule santé** » face aux risques encourus par la santé publique mondiale, afin de renforcer à la fois la préparation, le suivi, la riposte et la maîtrise de ces risques. Dans leur communiqué les ministres ont également signalé l'importance de poursuivre la lutte contre les maladies animales transfrontalières qui ont un impact sur la sécurité et les pertes alimentaires.

En tant que membre de **[l'Alliance Tripartite](#)**, l'OIE est très impliquée dans la poursuite de sa collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin d'améliorer les moyens de résoudre les problématiques posées à l'interface entre les humains, les

animaux et l'environnement. Par conséquent, l'OIE continuera à produire des normes internationales fondées sur des motifs scientifiques, que ce soit en matière de santé et de bien-être animal, de continuité de la production animale et des échanges, d'utilisation responsable des antibiotiques, de préparation des actions à mettre en œuvre en cas d'épizootie survenant chez des animaux domestiques ou dans la faune sauvage, ou encore de transparence de l'information.

[Communiqué des Ministres de l'agriculture et de l'eau du G20, 22 novembre 2020 \(en anglais\)](#)

## ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

### ▶ PARTENAIRES

## Relever les défis mondiaux

Les solutions ne peuvent venir que d'une solide coopération internationale

#### MOTS-CLÉS

#Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), #organisation internationale, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #partenariat, #résilience.



*Les Organisations internationales ont un rôle clé à jouer pour aider les pays à relever les défis mondiaux ; dans le contexte actuel elles remplissent un rôle important en accompagnant les pays confrontés à la crise du COVID-19.*

Lors de la 7<sup>e</sup> réunion annuelle des Organisations internationales, qui s'est tenue le 3 septembre 2020, en mode virtuel, 50 responsables d'Organisations internationales, parmi lesquels la Docteure Monique Éloit, Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), ont adopté une [Déclaration commune](#) reconnaissant la nécessité d'une action internationale efficace, percutante et coordonnée se traduisant par l'élaboration de règles internationales.

#### [Page web de la réunion](#)

comprenant l'enregistrement du débat des responsables de haut niveau et les interventions des dirigeants des organisations internationales

La crise du COVID-19 a souligné la nécessité d'une action internationale coordonnée pour faire face aux questions d'intérêt mondial, c'est pourquoi il incombe aux Organisations internationales de proposer des règles internationales transparentes, inclusives, efficaces et fondées sur des données probantes. Cette crise a confirmé la grande utilité du travail engagé par le Partenariat des Organisations internationales pour l'élaboration efficace de règles internationales.

Le Partenariat des Organisations internationales, qui rassemble 50 Organisations internationales, a été mis en place par l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), dans le cadre du travail mené par son [Comité de la politique de la réglementation \(RPC\)](#) afin d'encourager la coopération internationale en matière de réglementation.

Les Organisations internationales impliquées travaillent ensemble afin d'échanger informations, expérience et bonnes pratiques dans le domaine de l'élaboration d'instruments internationaux, de la mise en œuvre et de l'évaluation de ces instruments, de l'engagement des partenaires et de la coordination entre Organisations internationales. Ces efforts entendent favoriser un plus large recours aux instruments internationaux et renforcer la qualité, le fondement et la cohérence des règles internationales.

Le Partenariat des Organisations internationales rédige actuellement un *Recueil de pratiques des Organisations internationales pour l'élaboration efficace de règles internationales*. Il entend ainsi fournir des indications précises sur les caractéristiques essentielles de l'élaboration de règles internationales et offrir un certain nombre d'outils qui guideront les Organisations internationales dans leur amélioration constante de la qualité et de l'impact des règles internationales. La parution de ce *Recueil* est prévue pour septembre 2021.

## La 7<sup>e</sup> réunion annuelle des Organisations internationales était organisée de la façon suivante :

- Un séminaire des hauts responsables intitulé « Les Organisations internationales et leurs Membres font face ensemble à la crise planétaire »

Monsieur Nigel Adams, Secrétaire d'État (Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement), du Royaume-Uni, et Monsieur Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, ont prononcé les allocutions d'ouverture de ce séminaire en ligne qui a réuni 100 participants. Les allocutions d'ouverture ont été suivies par les allocutions des dirigeants du Programme de coopération en matière d'inspection pharmaceutique (PIC/S), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de l'Organisation maritime internationale (OMI), du Bureau international des poids et mesures (BIPM), de l'OIE, du Système économique latino-américain et caribéen (SELA), de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

### [Allocution de la Directrice générale de l'OIE](#) (en anglais)

- Un séminaire intitulé « Le Partenariat des Organisations internationales en action : vers un Recueil de pratiques des Organisations internationales et au-delà - Réflexion personnelle, apprentissage par les pairs et adaptation à un monde en mutation »

Ce second séminaire en ligne a permis de discuter de l'état d'avancement du *Recueil*, avec des interventions des Points focaux, l'OIE étant le Point focal du Groupe de travail sur « le renforcement de la mise en œuvre des instruments des Organisations internationales ».

## ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

### ▶ PARTENAIRES

## Contrôle mondial de la peste porcine africaine

Une initiative GF-TADs. 2020-2025

### MOTS-CLÉS

#Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières (GF-TADs), #Initiative mondiale, #lutte contre les maladies, #Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #peste porcine africaine.



©Technotr/E+/Getty Images



Au vu du risque accru de peste porcine africaine à l'échelle mondiale et des répercussions significatives de cette maladie sur la santé animale, la sécurité alimentaire et la situation socio-économique à l'échelle nationale et planétaire, il a été demandé à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) de lancer, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une initiative mondiale de lutte contre la peste porcine africaine.

Le but de cette initiative mondiale est de faire face aux défis stratégiques que suppose la peste porcine africaine, de promouvoir les partenariats, de renforcer les mesures de prévention et de préparation et de limiter l'impact de la maladie.

L'initiative mondiale répondra efficacement au mandat confié à l'OIE et à la FAO en offrant la structure qui convient pour réaliser les activités qui permettront d'obtenir les effets et les résultats qui mèneront au contrôle de la peste porcine africaine à l'échelle mondiale.

[ [Télécharger le document en français](#) ]

Ce document est également disponible en [anglais](#), [chinois](#), [espagnol](#) et [russe](#) sur le site web de la FAO.

## ACTES OFFICIELS

### ► CONSEIL DE L'OIE

## La 88<sup>e</sup> Session générale de l'OIE se tiendra en mode virtuel

### MOTS-CLÉS

#Conseil de l'OIE, #Directeur général de l'OIE, #Membre de l'OIE, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Session générale de l'OIE.



*La 88<sup>e</sup> Session générale annuelle de l'Assemblée mondiale des Délégués nationaux de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) se tiendra en mode virtuel du lundi 24 au vendredi 28 mai 2021. Elle se déroulera selon une série de cinq sessions de quatre heures chacune, de 10 h 00 à 14 h 00 CEST (heure d'été d'Europe centrale, heure de Paris).*

Cette décision a été prise par le Conseil de l'OIE, en accord avec la Directrice générale, compte tenu de l'actuelle pandémie de COVID-19. Si les *Textes fondamentaux* de l'OIE ne prévoient pas la tenue d'une Session générale virtuelle dans des circonstances inédites et exceptionnelles, ils ne l'excluent pas.

Bien qu'en mode virtuel, la Session générale permettra l'adoption des résolutions administratives et techniques par l'Assemblée, ainsi que l'élection du Directeur général, des membres des Commissions spécialisées et des autres organes directeurs de l'OIE (membres du Conseil et des Bureaux des Commissions régionales). Le 7<sup>e</sup> Plan stratégique, qui orientera le programme de travail de l'OIE pour les prochaines années, sera également soumis pour adoption.

[Plus d'informations sur l'organisation générale de l'OIE](#)

**Dans la perspective de cette Session générale sous un format nouveau, une série de séminaires préparatoires d'information est programmée pour les 12, 14 et 16 avril 2021 afin d'offrir aux Commissions spécialisées de l'OIE l'occasion de partager des informations avec les Membres de l'OIE**

## **concernant les normes qui seront soumises pour adoption lors de la 88<sup>e</sup> Session générale.**

Chaque séminaire portera sur un ensemble bien défini de normes : i) *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, ii) *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres*, et iii) *Code et Manuel pour les animaux aquatiques*, et chacun se tiendra à trois reprises selon trois zones horaires différentes pour trois groupes distincts de Membres. Une interprétation simultanée sera assurée dans une ou plusieurs des langues officielles de l'OIE, le choix des langues dépendant de la ou des langues les plus largement parlées dans les régions visées par chaque séminaire. Ces séminaires virtuels s'adresseront aux Délégués de l'OIE, à leurs Points focaux nationaux et aux Organisations internationales et régionales ayant un accord avec l'OIE. Bien que ces séminaires ne soient pas considérés comme faisant partie intégrante de la Session générale, il est fortement recommandé aux Délégués d'assister personnellement à ces sessions préliminaires qui leur offrent l'opportunité de formuler des remarques ou de poser des questions avant la Session générale. Les principes habituels de partage d'informations et de participation des Membres seront ainsi respectés, malgré les limites imposées par les modalités nouvelles de cette Session générale.

La tenue d'une Session générale annuelle est prévue par les *Textes fondamentaux* de l'OIE, et l'OIE déploie tous ses efforts pour adapter cet événement au mode virtuel. Les Membres sont invités à prêter attention à toutes les communications concernant l'organisation de cet important événement.

[Plus d'informations sur la Session générale de l'OIE, 24-28 mai 2021](#)

## RAPPORTS D'EXPERTS

### ► COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

## Activités des Commissions spécialisées de l'OIE

### MOTS-CLÉS

#Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques, #Commission des normes biologiques, #Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres, #Commission scientifique pour les maladies animales, #Commission spécialisée de l'OIE.



[Rapports des réunions de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres \(Commission du Code\)](#) tenues du 4 au 13 février 2020 et du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2020.

[Rapports des réunions de la Commission scientifique pour les maladies animales](#) tenues du 3 au 7 février 2020 et du 7 au 11 septembre 2020.

[Rapports des réunions de la Commission des normes biologiques](#) tenues du 11 au 14 février 2020 et du 15 au 18 septembre 2020.

[Rapports des réunions de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques](#) tenues du 19 au 26 février 2020 et du 26 août au 2 septembre 2020.

**[Plus d'informations sur les Commissions spécialisées de l'OIE](#)**

## RAPPORTS D'EXPERTS

### ► GROUPES DE TRAVAIL

## Activités des Groupes de travail de l'OIE

### MOTS-CLÉS

#Groupe de travail de l'OIE, #Groupe de travail de l'OIE sur la faune sauvage, #Groupe de travail de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE).



Photo : James Hammond ([Unsplash](#))

### Groupe de travail sur la résistance aux agents antimicrobiens

Suite à l'adoption de la [Résolution n° 14 de mai 2019](#), un Groupe de travail sur la résistance aux agents antimicrobiens a été créé pour appuyer la mise en œuvre de la [Stratégie de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens et leur utilisation prudente](#), ainsi que la capacité de l'Organisation à répondre aux défis mondiaux, tel que défini par son mandat.

◆ [Rapports des réunions du Groupe de travail sur la résistance aux agents antimicrobiens](#) tenues du 7 au 9 avril 2020 et du 13 au 15 octobre 2020.

### Groupe de travail sur la faune sauvage

Créé en 1994, ce Groupe de travail comprend des scientifiques reconnus mondialement pour leurs connaissances dans leurs disciplines respectives. Il informe et conseille l'OIE sur tous les problèmes sanitaires liés aux animaux sauvages, qu'ils vivent en liberté ou en captivité. Il a préparé des recommandations et supervisé de nombreuses publications scientifiques sur la surveillance et la prophylaxie des principales maladies spécifiques des animaux sauvages.

◆ [Rapports des réunions du Groupe de travail sur la faune sauvage](#) tenues du 10 au 13 mars 2020 et du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2020.

[Plus d'informations sur les Groupes de travail de l'OIE](#)

## RAPPORTS D'EXPERTS

### ▶ GROUPES AD HOC

### Activités des groupes *ad hoc*

#### MOTS-CLÉS

#groupe *ad hoc* de l'OIE, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE).



Photo : © François Diaz

Les groupes *ad hoc* se réunissent en appui aux [travaux conduits par les Commissions spécialisées de l'OIE](#).

Dernières réunions de groupes *ad hoc* (en mode virtuel) :

- Évaluation du statut des Membres au regard de la peste porcine classique, 7-9 décembre 2020
- Évaluation de la validité des programmes de contrôle de la rage transmise par les chiens, 17-19 novembre 2020
- Évaluation du statut des Membres au regard de la fièvre aphteuse, 12 octobre - 4 novembre 2020
- Évaluation du statut des Membres au regard de la peste des petits ruminants, 27-29 octobre 2020
- Évaluation du statut des Membres au regard de la péripneumonie contagieuse bovine, 6-8 octobre 2020
- Volailles, 2 octobre 2020
- Tuberculose zoonotique, 29 septembre 2020
- Évaluation du statut des Membres au regard de l'encéphalopathie spongiforme bovine, 28 septembre - 2 octobre 2020
- Fièvre aphteuse, 1<sup>er</sup> juin - 31 août 2020
- Volailles - Équipe antibiorésistance, 26 juin 2020
- Normes sur l'encéphalopathie spongiforme bovine - Évaluation du risque et surveillance, 16-26 juin 2020
- Révision du Chapitre 7.7. du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, 17-18 juin 2020
- Sensibilité des différentes espèces de mollusques aux maladies infectieuses de la Liste de l'OIE, 28-30 janvier et 3-5 juin 2020
- Révision des Chapitres 7.5. et 7.6. du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, mai-juin 2020

- Pérennité des laboratoires, 27-30 avril 2020
- COVID-19 et sécurité sanitaire du commerce international d'animaux et de produits d'origine animale, 9 avril 2020

**Les rapports des réunions sont disponibles en français** en cliquant [ici](#).

## SANTÉ ANIMALE

### ► STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

## Malaisie – Suspension de son statut de pays indemne de peste équine

### MOTS-CLÉS

#Malaisie, #peste équine, #statut sanitaire.



Suite à une notification immédiate reçue du Délégué de la Malaisie auprès de l'OIE au sujet d'un foyer de peste équine dans l'État de Terengganu, le statut de « pays indemne de peste équine » de la Malaisie tel que reconnu par l'Assemblée mondiale des Délégués aux termes de sa Résolution n° 12 de mai 2020 a été suspendu à compter du 6 août 2020.

Selon les [procédures opérationnelles standard pour la suspension, le recouvrement ou le retrait des statuts sanitaires officiellement reconnus et pour le retrait de validation des programmes officiels de contrôle des Membres](#), le pays dispose d'un délai de trois ans pour recouvrer son statut officiel antérieur « indemne de peste équine » en se conformant aux dispositions applicables du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*.

**[Plus d'informations sur la situation de la peste équine en Asie](#)** (en anglais)

Contact : [Service des statuts de l'OIE](#)

## ACTES OFFICIELS

### ▶ NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

**3 mars 2021**

#### **SEYCHELLES**

##### ***Dr Mark Naiken***

Chief Executive Officer, National Biosecurity Agency, Ministry of Agriculture and Fisheries

**1<sup>er</sup> mars 2021**

#### **TURQUIE**

##### ***Dr Harun Seçkin***

Director General, General Directorate of Food and Control, Ministry of Food, Agriculture and Livestock



**28 février 2021**

#### **ESTONIE**

##### ***Dre Hele-Mai Sammel***

Chief Veterinary Officer, Veterinary and Food Board, Ministry of Rural Affairs

**17 février 2021**

#### **GUATEMALA**

##### ***Dr María Eugenia Paz Diaz***

Directora, Dirección de Sanidad Animal, Viceministerio de Sanidad Agropecuaria y Regulaciones, Ministerio de Agricultura, Ganadería y Alimentación



**15 février 2021**

#### **KOWEÏT**

##### ***Dr Meshal Al Quraifah***

Deputy of Director General, Animal Health Department, Public Authority of Agriculture Affairs and Fish Resources

**8 février 2021**

#### **PHILIPPINES**

##### ***Dr Reildrin Morales***

Officer in Charge, Director, Bureau of Animal Industry, Ministry of Agriculture

**18 décembre 2020**

**RUSSIE**

***Dr Konstantin Savenkov***

Deputy Head, Federal Service for Veterinary and Phytosanitary Surveillance, Ministry of Agriculture of the Russian Federation



**14 décembre 2020**

**OMAN**

***Dre Samah Al Sharif***

Head of Veterinary Quarantine, Muscat International Airport



**3 décembre 2020**

**KIRGHIZISTAN**

***Dr Aidarali Sarykov***

Director, Chief State Veterinary Inspector (CVO), State Inspectorate of Veterinary and Phytosanitary Security

**20 novembre 2020**

**KAZAKHSTAN**

***Dre Gulzhan Nurtazina***

Deputy Chairman, Committee of Veterinary Control and Supervision, Ministry of Agriculture

**17 novembre 2020**

**MALTE**

***Dr Paul Joseph Portelli***

Director, Veterinary Regulation Directorate, Ministry for Agriculture, Fisheries, Food and Animal Rights



**1<sup>er</sup> novembre 2020**

**SIERRA LEONE**

***Dr Mohamed Bah***

Director, Livestock and Veterinary Services Division, Ministry of Agriculture, Forestry and Food Security



**20 octobre 2020**

**INDONÉSIE**

***Dr Nasrullah Nasrullah***

Director General, Livestock and Animal Health Services, Ministry of Agriculture



**14 octobre 2020**

**ITALIE**

***Dr Davide Lecchini***

Chief Veterinary Officer, Directorate General for Veterinary Health and Veterinary Medicinal Products (DGSAF), Ministry of Health

**28 septembre 2020**

**DOMINICAINE (RÉP.)**

***Dr Rafael Bienvenido Nuñez Mieses***

Director, Departamento de Sanidad Animal, Ministerio de Agricultura

**7 septembre 2020**

**BHOUTAN**

***Dr Tashi Yangzome Dorji***

Director, Department of Livestock, Ministry of Agriculture and Forests



**2 septembre 2020**

**VANUATU**

***Dr Roger Phillips***

Acting Principal Veterinary Officer, Biosecurity Vanuatu, Ministry of Agriculture, Livestock, Forestry, Fisheries and Biosecurity



**1<sup>er</sup> septembre 2020**

**COSTA RICA**

***Dr Germán Rojas Hidalgo***

Director General, Servicio Nacional de Salud Animal (SENASA), Ministerio de Agricultura y Ganadería

**17 août 2020**

**BOLIVIE**

***Dr Jorge Antonio Berrios Alvéro***

Jefe Nacional, Servicio Nacional de Sanidad Agropecuaria e Inocuidad Alimentaria (SENASAG), Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras

**4 août 2020**

**PORTUGAL**

***Dre Susana Pombo***

Director General, General Directorate of Food and Veterinary (DGAV), Ministry of Agriculture, Forestry and Rural Development

**L'OIE** est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 323 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur [www.oie.int](http://www.oie.int)



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : [www.oiebulletin.com](http://www.oiebulletin.com)



**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE**  
*Protéger les animaux, préserver notre avenir*

12, rue de Prony - 75017 Paris, France  
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - [oie@oie.int](mailto:oie@oie.int)